

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

TRAVAUX

En application de l'arrêté municipal DGS 2009/269 portant réglementation d'occupation temporaire du domaine public en date du 30 juillet 2009 et de la délibération n°13 du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2009 adoptant les droits de voirie()*

► **Demande formulée par :**

Un particulier Une entreprise autre :

► **Vos coordonnées :**

Nom.....Prénom.....
Adresse :
.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....Fax.....
Mail.....

Localisation concernée par l'occupation du domaine public :

.....

► **Objet de la demande :**

Déménagement Travaux Livraisons Autre demande
 Echafaudage Benne Palissade Nacelle

► **Déménagement :**

Date :
Type et nombre de véhicules :

► **Echafaudage :**

N° dossier au titre de l'urbanisme (DP) :
Emprise au sol :m²
Date de début..... de fin.....
Nombre de jours :

► **Travaux :**

Date de début.....date de fin.....
N° OC/Chantier.....
Responsable du Chantier.....
Téléphone(s).....

► **Mesures particulières :**

Concernant les mesures de circulation souhaitées :

Immatriculation des véhicules.....
Mesures de stationnement souhaitées.....
Mesures de circulation souhaitées

Utilisation engin de levage oui non

► **La demande doit être accompagnée des pièces suivantes :**

- le plan ou croquis définissant avec précision le projet souhaité
- la copie, le cas échéant, de la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) faite auprès des concessionnaires
- le descriptif du mobilier ou support utilisé dans la surface d'occupation,
- l'attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public.

► **Visite sur place des services techniques :**

L'instruction de la demande nécessitera la visite sur place, en votre présence, d'un agent des services techniques. Celui-ci vous appellera pour fixer une date de rendez vous.

► **Envoi de la demande aux services techniques de la ville de Nogent-le Rotrou :**

La demande, dûment complétée, devra être transmise à Monsieur le Directeur des Services techniques de la ville de Nogent -le -Rotrou – 28bis rue Doullay-28400 Nogent-le -Rotrou dans un délai de 15 jours minimum avant le début de l'occupation du domaine public.

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

Engagement du demandeur :

Je soussigné _____
auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent et déclare prendre l'engagement de respecter le règlement fixé par l'autorisation d'utilisation du domaine public qui pourrait m'être délivrée à la suite de cette demande et ce à titre temporaire, précaire et révocable.

LE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR

(*) Redevance pour tous types d'occupation
0.30 € par m² /par jour d'occupation